

CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 19 septembre 2008
CONCERNANT LES BONS SUR ACTION(S)

Type de Bons : Européen

Exercice automatique à la Date de Maturité

EMETTEUR : BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V

- Date d'Emission : 23 septembre 2008

Garant : BNP PARIBAS

- Prise ferme : BNP Paribas Arbitrage S.N.C

Tranche	Nature du Bon d'Option	Nombre de Bons émis	Action	Bourse	Marché Organisé	Lot de Bons	Prix d'Emission
1A	Achat	2 000 000	ALSTOM	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	10	EUR 0,95
2A	Achat	1 500 000	EDF	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	10	EUR 0,48
3A	Achat	1 500 000	MITTAL STEEL A	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	5	EUR 0,95
3B	Achat	1 500 000	MITTAL STEEL A	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	5	EUR 0,89
3C	Achat	1 500 000	MITTAL STEEL A	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	5	EUR 1,04
4A	Achat	2 000 000	BNP PARIBAS	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	10	EUR 0,95
4B	Achat	2 000 000	BNP PARIBAS	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	10	EUR 0,64
5A	Achat	1 500 000	TOTAL SA	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	10	EUR 0,60
5B	Achat	1 500 000	TOTAL SA	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	10	EUR 0,42
6A	Achat	2 000 000	VINCI SA	NYSE Euronext Paris	Euronext.liffe	10	EUR 0,42

Tranche	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Date de Maturité	Code ISIN	Code Mnémonique	Code Commun
1A	EUR 70	Date de Maturité	18 juin 2009	NL0006353211	1049B	38919121
2A	EUR 54	Date de Maturité	18 juin 2009	NL0006353229	1050B	38919130
3A	EUR 50	Date de Maturité	19 mars 2009	NL0006353237	1051B	38919148
3B	EUR 55	Date de Maturité	18 juin 2009	NL0006353245	1052B	38919156
3C	EUR 60	Date de Maturité	17 décembre 2009	NL0006353252	1054B	38919164
4A	EUR 55	Date de Maturité	19 mars 2009	NL0006353260	1055B	38919172
4B	EUR 65	Date de Maturité	17 septembre 2009	NL0006353278	1056B	38919199
5A	EUR 40	Date de Maturité	19 mars 2009	NL0006353286	1068B	38919202
5B	EUR 45	Date de Maturité	18 juin 2009	NL0006353294	1069B	38919229
6A	EUR 40	Date de Maturité	17 septembre 2009	NL0006353302	1070B	38919237

Devise de Règlement	EUR
Nombre minimum de Bons négociables sur NYSE Euronext Paris	1 Bon d'Option par tranche
Modalités de Règlement	Règlement en Espèces
Clause de Radiation	La radiation des Bons d'Option sur NYSE Euronext Paris S.A. interviendra à l'ouverture du cinquième Jour de Bourse précédant la Date de Maturité (cette date étant exclue), sous réserve de toute modification de ce délai par les autorités compétentes, modification pour laquelle la responsabilité de l'Emetteur et du Garant ne pourra être engagée.
Modalités d'assimilation	Non applicable
Quotité Minimum d'Exercice	1
Quotité Maximum d'Exercice	Pour chaque tranche, le nombre de Bons d'Option émis
Contact Investisseurs	Marketing Warrants et Certificats 0 800 235 000 (n° vert), http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr
Référence du Prospectus de Base et du (des) Supplément(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Le Prospectus de Base visé par l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) le 26 septembre 2007 sous le n° 07-0334 et les Suppléments visés par l'AMF le 5 mars 2008 sous le n° 08-0041, le 16 mai 2008 sous le n° 08-0088 et le 8 août 2008 sous le n°08-0166; - Document de Référence qui a reçu de l'AMF le n° de dépôt D.08-0108 du 13 mars 2008 et l'Actualisation du Document de Référence qui a reçu de l'AMF le n° de dépôt D.08-0108/A01 du 15 mai 2008 ; - La dernière information relative au Garant peut être consultée sur le site www.invest.bnpparibas.com.

Avertissement de l'Emetteur :

Les Bons peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent dans certaines circonstances, se traduire par une perte intégrale du prix d'achat des Bons. L'attention des acheteurs potentiels de Bons est attirée sur le fait qu'ils ne devront prendre leur décision d'investissement qu'après examen approfondi avec leurs propres conseils de l'adéquation de ces Bons au regard de leur situation financière.